

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Groupe scolaire Leroy – Cassagne Ecole maternelle Gabriel Leroy – Melun (Seine et Marne (77))

Note de Première Phase (NPP)

Décembre 2010 – N°0770573E_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	H. BONY	Ingénieur d'études
Vérificateur	A. BARITEAU	Directrice de projet
Approbateur	S. SOENE	Chef de projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan National santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches ou des écoles, soient situés sur ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'établissement objet du présent rapport, l'école maternelle Gabriel Leroy (ETS n°0770573E), est localisé Place Chapu à Melun (77). Cette école fait partie du groupe scolaire Leroy-Cassagne, comprenant également l'école élémentaire Armand Cassagne (ETS n°0770572D). L'école élémentaire Armand Cassagne a fait l'objet d'un diagnostic spécifique (0770572D_RNPP).

L'école maternelle Gabriel Leroy occupe une surface d'environ 3 000 m². Elle accueille 217 enfants âgés de 3 à 6 ans depuis la rentrée 2010.

Elle est constituée de trois bâtiments (A, B et C). Les bâtiments A et B, comportant notamment les salles de classes, les salles de jeu, les dortoirs (etc.), sont dédiés à l'accueil des enfants. Le bâtiment C est quant à lui dédié au personnel de l'établissement. Le bâtiment A comporte une partie (aile ouest) construite de plain-pied et une partie (aile sud) construite sur un niveau de sous-sol, accessible uniquement par un escalier à l'extérieur du bâtiment. Le bâtiment B est entièrement construit de plain-pied.

Un logement de fonction occupé par le gardien de l'école est présent à l'étage du bâtiment A.

Les espaces extérieurs comportent trois cours de récréation majoritairement recouvertes d'enrobé ou d'un revêtement souple. Des bandes ornementales de terre végétalisée sont présentes dans deux cours.

L'école ne possède pas de jardin pédagogique.

Lors de la visite, aucun indice visuel ni olfactif n'a été relevé.

Résultats de l'étude historique et documentaire

L'élément qui a motivé l'intégration de cet établissement à la démarche de diagnostic est sa contiguïté avec un ancien atelier de construction industrielle et de carrosserie automobile (travail et traitement des métaux, peinture) répertorié dans la base de données BASIAS (IDF7703603).

Ce site a tout d'abord été exploité de 1957 à 1958, puis a changé d'exploitant en 1959. Il est actuellement occupé par un immeuble résidentiel construit en 1970. Aucune donnée ne permet de reconstituer l'historique du site entre 1959 et 1970.

L'étude historique et documentaire réalisée a également mis en évidence la présence d'un garage automobile Peugeot situé à environ 20 m au sud de l'école maternelle. Ce site, non référencé dans BASIAS, accueille depuis le début du 20^{ème} siècle un garage automobile et est toujours exploité à l'heure actuelle.

Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la première nappe d'eau souterraine, la nappe des Calcaires de Champigny, se trouve à environ 11 mètres de profondeur par rapport au terrain naturel. Drainée par la Seine, elle s'écoule vers le nord-nord-est.

Ainsi, l'école maternelle est positionnée en aval hydraulique du garage Peugeot et en latéral par rapport à l'ancien site BASIAS.

Etude de l'influence potentielle de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école maternelle sans jardin pédagogique, trois scénarios d'exposition sont envisagés :

- L'ingestion de sols par les enfants :

Aucune ancienne activité industrielle n'a été exercée dans l'emprise de l'école maternelle. De plus, aucune activité susceptible d'être à l'origine d'émissions atmosphériques qui auraient pu former des dépôts sur les sols de surface n'a été mise en évidence lors de l'étude historique. Enfin, les espaces végétalisés, situés en bordure du site BASIAS contigu à l'école, ont une fonction strictement ornementale et occupent une surface restreinte. Au regard de ces éléments, ce scénario n'a donc pas été retenu.

- L'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant des sites voisins :

L'ancienne activité BASIAS et le garage Peugeot ont potentiellement fait appel à l'utilisation de substances volatiles. Ainsi, une migration de ces composés vers l'école maternelle, via l'air du sol et/ou les eaux souterraines, est possible.

- L'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas les emprises du site BASIAS et du garage Peugeot, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert des substances au travers des canalisations n'est pas retenue.

Ainsi, il existe des potentialités d'exposition des populations les plus sensibles fréquentant l'établissement par inhalation de substances volatiles. **Nous proposons donc que l'école maternelle Gabriel Leroy (ETS n°0770573E) fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2) à l'issue de la phase 1.**

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats de la phase 2.

La phase 2 consistera à investiguer :

- l'air sous la dalle du bâtiment A (aile ouest) et du bâtiment B,
- l'air du sous-sol dans le bâtiment A (aile sud),
- l'air du sol sous le bâtiment A (aile sud).

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».